



URBANE

URBANISME . ARCHITECTURE . PAYSAGE

COMMUNE DE CORDES-TOLOSANNES TARN ET GARONNE (82)

EAUX USEES PLAN DU RÉSEAU



P.L.U.

Plan local d'urbanisme

4-1-1

- ÉLABORATION

> Arrêté le :

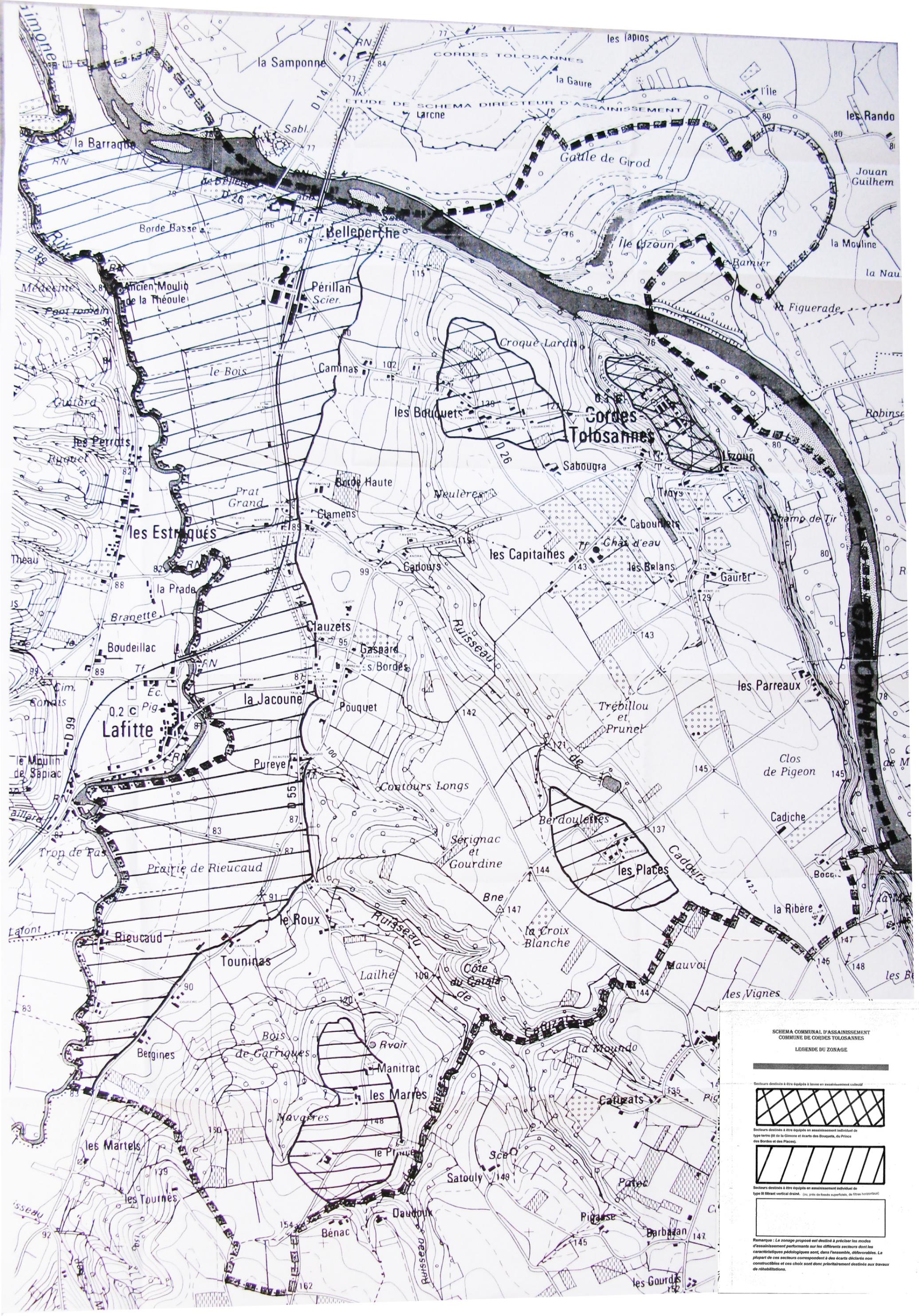
> Approuvé le :

- MODIFICATIONS

- VISA

> Date

> Signature de M. le Maire



ETUDE DE SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

SCHEMA COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
COMMUNE DE CORDES TOLOSANNES

LEGENDE DU ZONAGE



Secteurs destinés à être équipés en assainissement collectif



Secteurs destinés à être équipés en assainissement individuel de type terre (lit de la Gimone et écarts des Bouquets, du Prince des Bordes et des Places)



Secteurs destinés à être équipés en assainissement individuel de type lit filtrant vertical drainé (ou, près de fossés superficiels, de filtres horizontaux)

Remarque : Le zonage proposé est destiné à préciser les modes d'assainissement performants sur les différents secteurs dont les caractéristiques pédoclimatiques sont, dans l'ensemble, défavorables. La plupart de ces secteurs correspondent à des écarts déclarés non constructibles et ces choix sont donc prioritairement destinés aux travaux de réhabilitations.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 MARS 2012

L'an deux mille douze, le quatorze mars, vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CORDES-TOLOSANNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian HURREAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08/03/2012

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Nombre de Conseillers présents : 6

Étaient présents : CAMIN Catherine, CHAMPIE Etienne, COUDERC Marie-Thérèse, DARGELOS Martine, HURREAU Christian et VIDAL Serge

Absents : SALENDRE Ginette, NOC Laurent (pouvoir à Mme DARGELOS) et VILLEMUR J-François (pouvoir à Mme COUDERC).

▲ Madame CAMIN Catherine a été élue secrétaire de séance.

Objet : Modification du plan de zonage de l'assainissement (assainissement collectif et autonome)

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le plan de zonage d'assainissement voté lors de la séance du Conseil en date du 16 juin 2011 en vue de l'enquête publique et il expose que depuis cette date des modifications ont été apportées qu'il convient de prendre en compte.

Monsieur le Maire présente le nouveau plan de zonage d'assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte le plan de zonage de l'assainissement modifié tel qu'il est annexé à la présente pour la mise à enquête publique;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte et document relatifs à la mise à enquête publique.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,





CORDES TOLOSANNES

Zonage des techniques d'assainissement

Légende

 Zone d'assainissement collectif

Dessiné le : 11/11/2011
Modifié le :

Planche : 1/1

